



L'USD-FO s'est entretenue avec le DI de PACA-CORSE et son adjoint en audioconférence le 6 avril 2021.

Cet entretien nous a permis de faire un point sur la situation au sein de notre DI.

L'USD-FO ayant boycotté le CT-SD du 19 mars dernier (examen du PAE 2021 : moins 15 emplois), le DI a souhaité nous faire part de quelques informations et maintenir des échanges au niveau local. L'initiative est donc louable.

Nous l'avons interrogé au sujet du transfert prochain d'une mission de la DGCCRF vers la douane qui concernera la division de Marseille-Fos.

A partir du 1^{er} octobre 2021, nouvelle date car date initialement envisagée 1^{er} juillet mais informatisation France sesame en retard, (comme tout programme informatique depuis des années !

Début des formations à l'automne (contrôles documentaires, physiques, prélèvements...).

A ce stade de la réflexion, mais pas de décision « définitive », l'implantation de la structure serait plutôt à Marseille (en raison notamment des possibilités de l'immobilier, à la « fruitière », les marchandises concernées arrivent à Marseille et pas à Fos.).

Ces nouvelles missions justifieraient la création d'un poste supplémentaire d'adjoint à Marseille port, que nous avons demandée.

Le DI n'y est pas opposé mais fait observer, lorsque nous avons cité la création d'un poste de chef de service IR au Havre pour les missions ex CCRF, et la création à Fos, que nous avons un PUC.

En outre la création d'un poste d'adjoint ne serait pas un emploi « en plus » mais une transformation.

A titre de comparaison, un seul bureau au Havre et idem à Dunkerque, où le transfert de missions est déjà effectif (définitif à Dunkerque et « expérimental » au Havre).

La DG souhaite le même schéma : un seul bureau par port. A terme (après 2022), certains aéroports et certaines plates formes terrestres pourraient aussi « récupérer » ces missions transférées depuis la

CCRF

Le DI a demandé 10 agents pour ce transfert. A priori aucun agent CCRF ne souhaite rejoindre la douane.

Ce transfert d'une nouvelle mission pourrait par conséquent permettre le reclassement d'agents restructurés à Marseille dans les mois à venir (cf : transferts fiscalités...) et en parallèle des agents de Paris-spécial seraient demandés pour la période transitoire dans le service de « départ » des agents (RI).

A notre question des moyens alloués à ce nouveau service (matériels, véhicules...) qui ne doivent pas être a minima pour l'USD-FO : c'est naturellement à l'étude. A suivre.

Le DI nous informe également qu'à l'échelle de notre DI, des bureaux de douane sont actuellement à l'arbitrage (maintien ou pas) dans le cadre des conséquences des futurs transferts de taxes.

En ce qui concerne le bureau d'Ajaccio, il demande très clairement son maintien.

Pour l'USD-FO cette notion de « bureau fragilisé », terme repris dans les documents de travail, de la DG (tout comme pour le bureau de Cannes car charge de travail correspondante à moins de 3 ETPT) incite à la prudence et surtout à la demande de garanties autre que l'attachement des seuls élus politiques locaux.

Pour l'USD-FO, il est possible, et c'est le cas, de réfléchir à la possibilité de créations de nouvelles missions (ou de transferts) mais en veillant à ne pas fragiliser d'autres services.

Le transfert du DAFN en 2022 engendrera de nombreux reclassements d'agents et si le DI se veut confiant, à ce jour force est d'admettre que l'opacité est toujours de mise à la DG.

L'USD-FO espère que le futur GT national, prévu initialement le 15 avril prochain mais reporté à la demande des OS, qui fera suite à celui du 24 mars, apportera des clarifications à tous les étages.

Il serait temps, car les situations d'incertitudes sont toujours anxiogènes...

Le bureau de Bastia n'est pas menacé.

« Arbitrage » entre le bureau de Nice-Port et Cannes.

Nice-Port, auquel est rattaché le service de la garantie, a perdu la TGAP, c'est un élément à prendre en compte ainsi que le fait que les agents seraient plus facilement reclassés à Nice qu'à Cannes.

Arbitrage également pour Port de Bouc.

Le DI souhaite pour Port de Bouc un bureau de dédouanement dans le domaine pétrochimique après 2024 avec + de 10 agents.

Les transferts de taxes (DAFN et TIC) impacteront directement et durement les bureaux d'Ajaccio (5 agents) de Toulon (10 agents) et la RI (10 agents).

Le DI nous a rappelé le calendrier administratif :

Un GT national (en avril ou début mai ?).

Ensuite déclinaison locale du « dialogue social » avec un GT au mois de mai et un CT-SD (DI), a priori le 1er juin, puis un CTR (national) probablement en juillet.

Pour l'USD-FO, il serait plus pertinent de « cadrer » au niveau national (CTR) et les décliner localement ensuite, à moins que les choses soient déjà ficelées en plus haut lieu...

Autres sujets abordés dans le cadre de cette audience :

La situation en Corse a été évoquée : tensions entre des agents et la hiérarchie.

L'USD FO souhaite l'apaisement et qu'aucun propos excessif ne soit plus tenu. Il convient de renouer du dialogue à l'amorce d'une période véritablement compliquée en douane. C'est l'intérêt de tous.

L'USD-FO a demandé un bilan des travaux actuellement en cours à la DI (HDD SCHUMAN) avec le programme prévisionnel des réinstallations des services.

Nous savons que ces très lourds travaux « avancent bien » (le DI nous a informé que les travaux étaient en avance par rapport aux prévisions).

Nous souhaitons toutefois que les services (et donc les agents) concernés réintègrent le site avec des conditions optimales de travail. C'est un préalable pour nous.

Et que les priorités données à tel ou tel service ou agent prennent en compte les contraintes respectives et le fait que les agents soient plus ou moins en télétravail.

L'USD-FO a évoqué aussi, en cette période de « reconfinement » (mois d'avril) avec préconisation de la poursuite du télétravail les demandes d'ordinateurs portables qui seraient particulièrement les bienvenus en ce moment.

Comme nous l'avons indiqué au DI, il ne s'agit pas de mettre la pression aux collègues TSI de notre DI, qui depuis le début de cette crise sanitaire font un travail véritablement remarquable et font preuve d'une disponibilité à toute épreuve que l'USD-FO tient vraiment à souligner, mais plutôt de s'interroger sur la lenteur des approvisionnements en ordinateurs portables.

A titre d'exemple, il a fallu patienter des mois pour voir enfin l'arrivée des 160 ordinateurs portables retardant de facto l'acheminement dans les services.

L'USD-FO a aussi insisté sur certains services (utiles et souvent primordiaux pour les collègues de notre DI) vraiment sous tension par rapport à l'état de leurs effectifs comme la formation professionnelle ou le service de la masse.

Le DI en est conscient et évoque l'absence de volontaires pour rejoindre le service de la masse. Pour l'USD-FO il faut trouver des solutions.

Autres informations :

Séances TPCI interrompues au mois d'avril sauf pour les agents DIPA qui vont rejoindre certaines

brigades ou pour les nouveaux douaniers.

Implantation « concrète » de la future division de Nice aéroports : les locaux envisagés à l'aéroport ne pourront pas être obtenus donc on « reviendrait » aux premières hypothèses envisagées (location de bureaux à la métropole de Nice).

Il est navrant que la direction générale des douanes, au niveau national, soit incapable (ou ne souhaite pas) obtenir des locaux gratuits de la part des aéroports (stés privées, ADP est cotée en bourse).

On ne sait pas si c'est toujours le cas, il y a quelques années, les directeurs généraux des douanes, par fonction, siégeaient, sans « jetons de présence » on espère, au conseil d'administration d'ADP.

En conclusion cette démarche de la part du DI de nous recevoir en bilatérale est une bonne chose.

Dans cette période avec un dialogue social minimaliste « à distance », justifié parfois trop facilement par des mesures plus ou moins cohérentes issues de la crise sanitaire, et de grandes incertitudes pour l'avenir de notre administration (transferts fiscalités...), échanger demeure fondamental y compris d'ailleurs avec les personnels dont le malaise est palpable et qui ont plus que jamais en ces temps incertains grand besoin d'écoute, de soutien et de visibilité sur le devenir de la maison douane auxquels ils sont profondément attachés.

L'USD-FO était représentée par Frédéric MICHEL et Jean-Philippe SANCEY.

